RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 80E81814-0FF4-42A8-B0BB-F403840C8975

3DP

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : QUARTIER DE LA ROQUETTE
84350 COURTHEZON
925 298 564 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 2 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 2 juin,
A 11 heures,

Les associés de la Société 3DP, société civile immobilière au capital de 5 000 euros, divisé en 5 000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, Quartier de la Roquette 84350 COURTHEZON, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence sous format numérisé signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Claire DE PAOLI, titulaire de 1750 parts sociales en pleine propriété
- Monsieur Jean-Pierre DE PAOLI, titulaire de 1000 parts sociales en pleine propriété
- Société DP INVEST, représentée par son Président, Monsieur Nicolas DE PAOLI, titulaire de 1750 parts sociales en pleine propriété
- Société ETS HUGUES DE PAOLI, représentée par son gérant, Monsieur Jean-Pierre DE PAOLI, titulaire de 500 parts sociales en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement "eIDAS" n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par la société DP INVEST, associée présente et acceptante qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

Monsieur Nicolas DE PAOLI, gérant non associé est présent.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Docusign Envelope ID: 80E81814-0FF4-42A8-B0BB-F403840C8975

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- La feuille de présence,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de transférer le siège social du Quartier de la Roquette 84350 COURTHEZON au 397 Rue Cèze, PRAE Marcel Boiteux, 30200 CHUSCLAN, et ce à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : **397 Rue Cèze, PRAE Marcel Boiteux, 30200 CHUSCLAN**."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

[redacted] PAOU

[redacted] PAOU

Signé par :
55291B1692A6417...